Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213503519-20260302-03_2026_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 20/02/2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** EN EXERCICE…… 12 PRESENTS…… 10 VOTANTS…… 12	**L'an deux mil vingt-six, le 2 mars à 20h30,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER. **Etaient présents :** Patrick CHRISTEL, Delphine DELCAMBRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Céline ROLLANT. **Absents :** **Absents excusés** : Thierry BOURVEN, Sonia LEPAGE. **Pouvoirs :** De Thierry BOURVEN à André GUILLOUX, de Sonia LEPAGE à Sylvie GALIC.

N° 03.2026.08 – FINANCES – Participation aux frais de fonctionnement de l'École de la Vallée du Rohuel

Effectifs de l'école de la Vallée du Rohuel :
- Effectifs 2025/2026 : 77 élèves (de janvier à juin)
- Effectifs 2026/2027 : 75 élèves (de septembre à décembre) *sous réserve du nombre exact d'inscrits à la rentrée.*

1°) – Fourniture scolaires
La commission propose la base de calcul par élève pour 2026 = 46 €
- Pour 2025/2026 : 46 € x 77 élèves = 3 542 € x 6/10 = 2 125,20 €
- Pour 2025/2026 : 46 € x 75 élèves = 3 450 € x 4/10 = 1 380 €
Proposition budget 2026 : 2 125,20 € + 1 380 € = 3 505,20 €
Régularisation effectuée en fin d'année selon le nombre exact d'inscrits à la rentrée

2°) – Investissement
Tout autre demande d'investissement devra être soumise à l'approbation de la mairie.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les propositions ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Minh-Duc PHAM

Le Maire,
Sylvie GALIC